



# DÉLIBÉRATION

## du 16 décembre 2025

Présents : 23 Excusés : 2 2 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	<p><b>L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre</b> à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire.</b></p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Turkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Sandrine MARTINY), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Philippe JAHAN</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 10 décembre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>17/12/2025</u> Publiée, le <u>18/12/2025</u> Notifiée, le	
<b>Délibération</b> <b>n°25.8.06</b>	<p><b><u>FINANCES</u></b></p> <p><b><i>DETR 2026 : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2026 – Demande de subvention pour l'aménagement urbain Chapellainerie-Lavoir (phase 1)</i></b></p>

Madame le Maire expose le projet d'aménagement urbain Chapellainerie-Lavoir, dont le coût prévisionnel est estimé à 240 417€ HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), hors aménagement de voirie.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération sur la base duquel une demande de subvention DETR/DSIL a été déposée est le suivant :

	H.T.
<b>NATURE DES DÉPENSES</b>	
foncier	<b>0,00 €</b>
maîtrise d'œuvre (Bureau Veritas)	<b>11 600,00 €</b>
études environnementales esp. protégées (Atlerre Eco) 1200€ diagnostic avant démolition (plomb Qualiconsult) 450€ diagnostic avant démolition (amiante Addiag49) 1500€	<b>3 150,00 €</b>
travaux démolition (100000€) provision désamiantage/ esp. protégées (50000€) assainissement (1/3 de 95000€=31667€) eau potable (1/3 de 41000€=13667€) électricité (1/3 de 62500€=20833€) génie civil (1/3 de 28500€=9500€)	<b>225 667,00 €</b>
Aléa	<b>0,00 €</b>
<b>MONTANT DE L'OPÉRATION</b>	<b>240 417,00 €</b>

		H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
<b>RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
<b>AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT</b>					
DETR demandée	84 000,00 €		34,94 %		
DSIL demandée	0,00 €		0,00 %		
Fonds vert	0,00 €		0,00 %		
FNADT	0,00 €		0,00 %		
Agence nationale du sport	0,00 €		0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €		0,00 %		
ADEME	0,00 €		0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €		0,00 %		
Autre aide de l'Etat à préciser : 1/	0,00 €		0,00 %		
<b>AUTRES AIDES PUBLIQUES ( Préciser nature et montant H.T. )</b>					
Fonds européens	0,00 €		0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €		0,00 %		
Conseil régional	0,00 €		0,00 %		
Fonds de concours (prorata 187200€ base éligible 563000€)	79 939,72 €		33,25 %		10/10/2024
Autre collectivité :	0,00 €		0,00 %		
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>163 939,72 €</b>		<b>68,19 %</b>	Vous ne devez pas dépasser 80%	
<b>AUTRES AIDES NON PUBLIQUES</b>		<b>H.T.</b>			
Dons	0,00 €				
Aides privées	0,00 €				
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €				
<b>Sous-total aides non publiques</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>PART DE LA COLLECTIVITE</b>		<b>H.T.</b>			
Fonds propres	57 097,28 €				
Emprunt	0,00 €				
Crédit bail ou autres	0,00 €				
Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel) Vente 570m <sup>2</sup> x 34€ à un bailleur social	19 380,00 €				
<b>Total autofinancement</b>	<b>76 477,28 €</b>				
	31,81 %				
			<b>Total Financement H.T.</b>	<b>240 417,00 €</b>	

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Sur proposition du Maire,**

**Vu l'exposé présenté,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu l'avis de la commission Finances – Moyens généraux en date du 3 décembre 2025,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité (25 votants) :**

► **APPROUVE** la réalisation du projet présenté (Chapellainerie – phase 1) estimé à 240 417€ HT

► **APPROUVE** le plan de financement exposé

► **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement modifié

Philippe JAHAN  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Nadine YOU

